Trois maisons-tours à Birsfelden

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **32 (1960)**

Heft 3

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-125005

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Trois maisons-tours à Birsfelden

Architectes : Johannes Gass et Wilfried Boos FAS-SIA et Wilhelm Zimmer SIA

Voici quelques données relatives à ces maisons-tours dont deux sont achevées depuis un an et dont la troisième est en construction :

Structure : Les étages inférieurs, le socle compris, sont en béton armé ainsi que les dalles et les pignons ; les dalles portent parallèlement aux façades longitudinales ; les murs de refend porteurs sont en briques.

Revêtements de façade : Les pignons porteurs sont en éléments préfabriqués de béton armé, isolés intérieurement en liège ; éléments d'une hauteur d'étage, de 140 cm. de large, de 20 cm. d'épaisseur, d'un poids d'environ 1900 kg. ; les façades latérales non portantes, sont, y compris les allèges, constituées d'éléments de béton préfabriqués dont le parement est en pierre reconstituée blanche. La couche isolante est noyée dans le parement intérieur ; des lambourdes sont prévues pour la fixation des convecteurs ; la plus grande longueur est de 4 m. 40, la plus grande hauteur de 1 m. 10 ; l'épaisseur totale d'environ 16 cm. ; la pièce la plus lourde pèse environ 1600 kg.

Les fenêtres sont en aluminium éloxé, avec des verres thermopane ; elles pivotent à 180 degrés ; les stores à lamelles y sont incorporés. Ce fut, on le voit, le souci de l'architecte d'ériger un bâtiment construit sur toutes ses faces de matériaux non revêtus (ni enduits, ni peintures) : les frais d'entretien s'en trouvent réduits à un minimum ; on ne trouve d'enduits que dans l'étage de socle, dans les niches des loggias ou dans l'étage d'attique construit en retrait : tous ces endroits sont accessibles sans échafaudages.

La durée de la construction s'est étendue, pour dix-sept étages, sur douze mois.

Les bonnes expériences acquises jusqu'ici dans les délais, dans les prix, dans la qualité d'une exécution où certains secteurs ont fait l'objet d'une véritable recherche scientifique, ont encouragé les architectes à poursuivre leurs prochains travaux dans cette direction.

De réjouissants développements sont en vue dans l'application de nouveaux procédés et de nouveaux matériaux à la construction de logements.

Aussi je répète qu'avec un peu de bonne volonté et de soins, il est presque toujours possible d'éliminer l'humidité de condensation.

Et enfin ne conviendrait-il pas d'attirer, à l'école ménagère déjà, l'attention des jeunes filles, ménagères de demain, sur cet aspect de l'art domestique ?

(Traduit du « Wohnen ».) E. Hörnlimann.

Cet article est dédié aux locataires d'appartements coopératifs, en espérant qu'ils suivent les conseils judicieux donnés par un homme du métier.

Rédaction.

Campagne mondiale contre la pollution de l'air

Un Comité de l'OMS préconise :

Un comité international d'experts, récemment créé à Genève par l'Organisation mondiale de la santé, a proposé que soit déclenchée une campagne mondiale contre la pollution de l'air, dont les dangers s'accroissent de jour en jour. Ce comité groupe des spécialistes de la médecine et de la santé publique d'Europe, d'Amérique et d'Afrique.

Dans un rapport spécial, publié il y a quelques mois, le comité demande que l'opinion publique soit alertée, au moyen d'un vaste programme, dont le but serait de faire connaître à chacun la nature et les causes de la pollution de l'air et ses conséquences néfastes pour la santé, les difficultés inhérentes à tout programme d'assainissement de l'air et les moyens grâce auxquels l'homme de la rue peut contribuer à réduire la pollution de l'atmosphère.

Le Comité de l'OMS a proposé la création, dans tous les pays, de conseils nationaux qui auraient pour tâche d'analyser la situation et de superviser tous les aspects de la campagne contre la pollution de l'air. Le comité suggère que ces conseils ne soient pas formés exclusivement de fonctionnaires de la santé publique, mais qu'ils comprennent aussi les représentants des diverses industries, de l'agriculture, de la science, des transports, de la construction, de la planification urbaine, etc. Une des tâches essentielles de ces conseils serait de faire des suggestions sur les modalités et l'étendue des lois spéciales qui pourraient s'avérer nécessaires dans la lutte contre la pollution de l'air.

Les auteurs du rapport de l'OMS soulignent que, dans l'état actuel de nos connaissances, il est possible d'éviter, à un prix raisonnable, la pollution de l'air dans une mesure importante, par la planification et la délimitation des zones industrielles et des zones urbaines, en améliorant l'équipement et le fonctionnement des entreprises industrielles, grâce à une formation rationnelle du personnel. Le rapport fait état de nombreux cas où la pollution peut être réduite sans frais excessifs et peut même se traduire par des économies.

S'il est généralement admis que les concentrations inhabituelles de smog sur une ville peuvent entraîner pour des êtres humains la maladie ou la mort, le comité souligne que la pollution de l'air dans des proportions moins graves exerce également une influence nocive sur la santé d'un grand nombre de personnes. Toutefois, il n'a pas encore été possible de déterminer avec exactitude le degré de toxicité d'une longue exposition à une moindre concentration de matières viciées dans l'air. Les recherches devront encore être menées à une vaste échelle et en de nombreux endroits dûment choisis, avant de pouvoir aboutir à des conclusions définitives. Aussi le comité demande-t-il avec insistance que les études de la pollution de l'air soient accélérées et qu'il soit procédé sans tarder à la centralisation de toutes les informations obtenues dans tous les pays.